

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5144 - Vendredi 19 Juin 2026 - Prix : 200 Fc

RAPPORT OIM SUR LA MIGRATION :

Près de 14 000 migrants entre juillet et décembre 2025



Dans le camp de Tsoundzou 2, en avril 2026. Crédit @ InfoMigrants.

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

03 Muharam 1447

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Juin 2026

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

17h 50mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 05mn

Maghrib : 17h 53mn

Incha : 19h 07mn



FORMATION EN CHINE :

Place aux visites au Salon international des technologies

Après une semaine d'échanges en classe à Beijing, les jeunes participants comoriens poursuivent leur formation à Shanghai, Jinan et Zhengzhou. Sur place, ils doivent visiter un salon international des technologies de transformation alimentaire et des machines d'emballage, ainsi que plusieurs entreprises spécialisées, notamment dans la transformation des jus de fruits et légumes et le contrôle de la qualité, ainsi que l'Institut de recherche sur les fruits de Jinan.

À leur arrivée au salon international, le chef de la délégation comorienne, Danouni El Mahadi, maire d'Itsandra ya Djuwu, a été reçu avec les autres chefs de délégation. Ils ont échangé et effectué des présentations. Il a plaidé pour le renforcement de la

coopération dans le domaine des formations en technologie, afin de permettre aux jeunes de venir se former en Chine dans les domaines de la transformation et de la conservation des produits, ainsi que dans d'autres formations liées à l'agriculture. « Nous avons des jeunes qui travaillent dans le domaine agricole. Aujourd'hui, notre pays s'est engagé à améliorer l'agriculture afin de réduire les importations de produits alimentaires. Pour y parvenir, il est essentiel de renforcer les capacités de ces jeunes, mais aussi de disposer des équipements nécessaires pour bien travailler, transformer et conserver nos produits. Je pense qu'il faut renforcer notre coopération avec la Chine, surtout dans le domaine de la formation des jeunes », a-t-il déclaré.

Avec détermination et ambition, ces participants représentants du

pays témoignent de leur volonté d'apprendre. Pour eux, c'est une occasion en or qu'il faut saisir pleinement. C'est pourquoi, ils sont concentrés aux côtés de leur guide-interprète, M. Richam. C'est l'image qu'ils affichent depuis leur arrivée en Chine. Une attitude positive qui honore l'image des Comores. « C'est immense, et surtout très intéressant. Ce que nous voyons dans ce salon international est incroyable. Dans les entreprises également, on ne voit que des jeunes qui utilisent ces machines de transformation et d'emballage de produits alimentaires. Notre pays dispose beaucoup de produits alimentaires et surtout des fruits. Nous pouvons aussi le faire, il suffit d'être bien formé. Mais au-delà de la formation, il nous faut aussi une stabilité de l'électricité, car son manque impacte beaucoup de projets. En tant qu'agent du



ministère de l'Environnement, je dois dire que cette formation est très importante. Elle nous servira dans l'avenir. Comme je l'ai dit, il nous faut ces machines et, bien évidemment, la stabilité de l'électricité », a expliqué Fakri Sandi.

Il est à noter que ces visites ont débuté le 15 juin et prendront fin le

23 juin. Les participants retourneront ensuite à Beijing pour des échanges sur la construction d'un système de normalisation des produits agricoles. Le séminaire de formation s'achèvera le 30 juin par une cérémonie de clôture

Nassuf Ben Amad

À Anjouan, le Projet de filets sociaux de sécurité et de résilience aux chocs (PFSS-RRC), financé par la Banque mondiale, transforme progressivement le quotidien des ménages les plus vulnérables. Entre garderies communautaires, jardins potagers et appui à l'entrepreneuriat, le programme déploie des solutions concrètes pour renforcer la résilience des familles, favoriser l'autonomie économique et améliorer le bien-être des enfants.

À Anjouan, 33 villages, représentant 6 443 ménages, bénéficient du projet PFSS-RRC. À travers le programme Mayendeleyo, des garderies communautaires et des jardins potagers sont mis en place, tandis que le volet UBASUA-AGR accorde un appui financier aux ménages vulnérables pour développer des activités génératrices de revenus et renforcer leur résilience face aux crises. À Badrani ya Vouani, un espace de bien-être et de protection de l'enfance a été aménagé. Il accueille plus d'une soixantaine d'enfants de 1 à 9 ans. Les encadrantes leur enseignent le coloriage, la lecture, des poésies ainsi que des chants en français et en Shikomori. Les enfants bénéficient également d'une éducation civique et morale. Dans une ambiance joyeuse, ils chantent, dansent et s'amusent tout en apprenant. Un cadre à la fois éducatif et récréatif.

Soumaya, 6 ans, récite une poésie tout en jouant avec ses cheveux. À sa droite, une fillette de moins de 3 ans, assise, observe attentivement ses aînés. Non loin, Dayane Mohamed s'applique à colorier des dessins inspirés de la nature : un papillon en bleu et un soleil en jaune. Fier de son œuvre, il la montre avec un large sourire en quittant la garderie. Cette initiative vise à soulager les ménages vulnérables en leur offrant un lieu sûr où confier leurs enfants pendant leurs heures de travail. « Ma femme travaille. J'ai déposé mon fils de deux ans et demi ce matin, et c'est seulement

SOCIÉTÉ :

Le projet Mayendeleyo redonne espoir aux ménages vulnérables à Anjouan

maintenant que je viens le récupérer », témoigne Anjara Soufou, habitant du village de Badrani ya Vouani. Entre les enfants qui entonnent l'hymne national et ceux qui participent à des courses encadrées par les responsables dans la cour, les parents peuvent confier leurs

enfants à la garderie en toute sérénité et vaquer à leurs occupations.

Pour renforcer la résilience des 40 010 ménages pauvres et vulnérables touchés par des crises multiples, le volet UBASUA-AGR du projet a été mis en œuvre. Il vise à créer des emplois, à promouvoir



l'autoentrepreneuriat et à renforcer les compétences, en priorité chez les jeunes et les femmes. Habitante de Badrani, Haidar Bacar exerce la broderie traditionnelle et pratique l'agriculture. Elle se félicite des retombées du projet : « Grâce au projet, j'ai appris la broderie traditionnelle de kofia. Je cultive aussi la terre. Mes deux activités me permettent de payer les frais de scolarité et les fournitures scolaires de mes enfants. » Avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, le Projet PFSS-RRC vise à renforcer le système national de protection sociale afin d'aider les ménages vulnérables à faire face aux effets du changement climatique et à la flambée des prix.

Habitant du village, Hilmati Saidnou témoigne également des retombées sur sa famille. Selon lui, ce projet a permis à son père de développer son activité commerciale, qui constitue aujourd'hui leur principale source de revenus. « Nous sommes neuf enfants. Notre

père tient une boutique d'alimentation qu'il a pu agrandir grâce à ce projet. J'ai des sœurs qui sont au lycée et d'autres en primaire », raconte-t-il. Cette initiative s'inscrit dans le même objectif : accompagner les ménages les plus vulnérables afin d'améliorer durablement leurs conditions de vie. Le projet vise à renforcer la résilience des ménages autour de trois axes : des appuis ponctuels pour faire face aux chocs, le développement du capital humain et l'accès à l'emploi pour les femmes et les jeunes, ainsi que le renforcement de la résilience des communautés. Dans le cadre de ce programme, Mayendeleyo a installé 43 chapiteaux-garderies à Anjouan. Ces espaces de garde éducatifs offrent un répit aux parents, favorisent la socialisation des jeunes enfants et permettent aux mères bénéficiaires de travailler sans supporter de frais de garde.

El-Aniou Fatima



Union des Comores

Unité – Solidarité – Développement

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME CHARGE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET TRANSPORTS TERRESTRES (MATUAFTT)

PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)
COMORES(PRRC)

N° identification du projet : (P180361)

ADDENDUM AU DOSSIER D'APPEL A CANDIDATURE

KM-MATUAFTT-526237-CS-INDV

Date de Publication : 02 JUIN 2026

Il est porté à la Connaissance des Consultants que :

gée jusqu'au **Lundi 22 Juin 2026 à 14heures 00.**

La date limite de dépôt des offres qui a été prévue le 17 Juin pour « l'avis a manifestations d'intérêt lancé le 02 juin 2026 et le 09 juin 2026 relatif au **recrutement d'un consultant individuel pour le développement d'une base de données georeférentielles des actifs urbains et de leur exposition aux aléas naturels pour les villes de Moroni, Mutsamudu et Fomboni** » est proro-

L'ouverture des plis est prévue le même jour à **14H00.**

Les dossiers seront déposés à l'enceinte de l'union des Mecks, quartier Ambassadeur où loge le projet PRRC.

Seuls les dossiers physiques seront évalués.

RAPPORT SUR LA MIGRATION :

L'OIM enregistre près de 14 000 migrants entre juillet et décembre 2025

Selon le récent rapport de l'organisation internationale pour les migrations (OIM), entre juillet et décembre 2025, près de 14 000 migrants ont atteint Mayotte. Ces chiffres, issus de la phase pilote du dispositif de surveillance DAMT, doivent être compris comme des données indicatives. Ils révèlent surtout une tendance ; les Comores s'imposent désormais comme un corridor migratoire régional, reliant l'Afrique centrale, orientale et australe à Mayotte.

En 2025, 50% des ressortissants congolais arrivés à Mayotte ont demandé l'asile, contre seulement 13% des comoriens. Le rapport souligne encore

que dans le campement de Tsoundzou 2, près de Mamoudzou, plus de 1 000 personnes vivent dans des conditions quasi-pénitentiaires, majoritairement des congolais, mais aussi des somaliens et des yéménites. Les traversées, souvent effectuées à bord d'embarcations de fortune, kwassa-kwassa, demeurent meurtrières. Le drame survenu récemment au large de Koungou, où onze passagers ont été secourus après le chavirement de leur embarcation et les récentes interpellations au niveau des côtes comoriennes renvoie à ce danger réel. Le rapport souligne que ces déplacements s'effectuent dans des conditions à haut risque, exposant les migrants à la mer mais aussi aux réseaux crimi-

nels.

Au niveau des Comores, les autorités ont engagé depuis 2025 la préparation de leur première politique migratoire nationale (PMN), avec l'appui de l'OIM et du Système des Nations Unies. « Cette politique migratoire nationale tient compte de nos réalités. Mais nous avons besoin d'un soutien régional et international pour faire face à ce défi. Aucun état insulaire ne peut relever seul les enjeux migratoires contemporains », explique le ministre de l'intérieur Mohamed Ahmed Assoumani lors de la présentation du rapport d'examen volontaire sur la mise en œuvre du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

En avril 2026, le gouvernement a également présenté son rapport d'examen volontaire sur la mise en œuvre du pacte mondial pour des migrations. Ce document, élaboré par plusieurs ministères a mis l'accent sur la gouvernance migratoire, la protection des droits humains et la mobilité de la main-d'œuvre. Interrogé par nous, le chargé de communication du bureau de l'OIM Comores Ali MGOMRI Dhulal souligne que : « De manière générale, les échanges menés dans le cadre de la coopération régionale mettent régulièrement en avant l'importance du renforcement de la coopération entre les pays de la région, notamment en matière de gestion des frontières, d'échange d'informations, de

lutte contre les réseaux de trafic et de traite, ainsi que de protection des migrants vulnérables. »

Le gouvernement insiste sur la nécessité de renforcer la coopération avec les pays voisins et les partenaires internationaux, tout en sensibilisant les populations aux risques des traversées clandestines. Les officiers sur place assument que chaque semaine, les équipes sur terrain interceptent ou secourent des embarcations en détresse et que les embarcations sont souvent surchargées, parfois privés de moteur. Selon l'agent questionné, ils font face à « une crise humanitaire en mer, avec des moyens limités. »

Aticki Ahmed Ismael

ENVIRONNEMENT :

Mohéli déclare la guerre au plastique

Face à la menace grandissante des déchets plastiques sur ses côtes, ses plages et ses écosystèmes marins, Mohéli franchit une nouvelle étape dans la protection de son patrimoine naturel. Lancée le 16 juin à Fomboni par la Commission de l'océan Indien (COI) à travers le projet EXPLOI, l'initiative « Mohéli Zéro Plastique » ambitionne de fédérer institutions, associations, entreprises et citoyens autour d'un objectif commun : faire de l'île un modèle régional de gestion durable des déchets et de préservation de l'environnement.

Mohéli veut tourner la page du plastique. Réunis mardi 16 juin à Fomboni, les acteurs institutionnels, associatifs et économiques de l'île ont lancé l'initiative « Mohéli Zéro Plastique », portée par la Commission de l'océan Indien

(COI) dans le cadre du projet EXPLOI – Expédition Plastiques Océan Indien. Cette démarche intervient dans un contexte où la pollution plastique est devenue l'un des plus grands défis environnementaux de l'océan Indien. Chaque année, des tonnes de déchets finissent dans les mers, menaçant la biodiversité, les activités économiques et la santé des populations. Pour une île comme Mohéli, réputée pour la richesse de ses récifs coralliens, de ses mangroves et de ses plages préservées, l'enjeu est particulièrement crucial.

Les conséquences de cette pollution sont déjà visibles. Les déchets plastiques s'accumulent sur le littoral, dégradent les habitats naturels et mettent en péril plusieurs espèces marines. Les tortues marines, emblèmes de Mohéli et piliers de son attractivité écotouristique, figurent parmi les plus exposées. Les plages de ponton, indispensables

à leur reproduction, sont de plus en plus menacées par l'accumulation des déchets. Lors de l'atelier de lancement, Marchadour Florian, expert en économie circulaire du projet EXPLOI, a expliqué que cette première rencontre vise avant tout à dresser un état des lieux des initiatives déjà existantes. L'objectif est d'identifier les actions menées sur le terrain, de comprendre les difficultés rencontrées et de construire, avec l'ensemble des acteurs, une stratégie adaptée aux réalités locales.

Même approche pour Anfani Msoili, chargé de mission à la COI, qui a insisté sur l'importance de l'écoute et de la concertation. Selon lui, la réussite du projet dépendra de la capacité à unir les efforts des institutions, des communautés, des associations et du secteur privé autour d'une vision commune. Au-delà de la réduction des déchets, « Mohéli Zéro Plastique » entend pro-



mouvoir le recyclage, développer l'économie circulaire et créer de nouvelles opportunités économiques. Sensibilisation dans les écoles, renforcement des capacités des collectivités, amélioration du tri et de la collecte des déchets : plusieurs actions concrètes sont envisagées. À travers cette initiative, Mohéli affiche une ambition claire :

préservé son patrimoine naturel exceptionnel tout en construisant un modèle de développement durable capable de concilier protection de l'environnement, bien-être des populations et création d'emplois. Un défi de taille, mais aussi une nécessité pour l'avenir de l'île.

Riwad

Réunis cette semaine à Moroni, le PNUD et l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie renouvelable décentralisée ont ouvert l'atelier national de validation et de diffusion des résultats de l'étude DREI Comores, consacrée au dérisquage des investissements dans le solaire PV avec batteries, les mini-réseaux et le marché dif-

fus. Au nom du ministre chargé de l'Énergie, le secrétaire général du ministère a planté le décor : accès inégal à l'électricité, qualité de service à consolider, dépendance coûteuse aux groupes diesel et vulnérabilité climatique accrue pour un État insulaire. « Le développement des énergies renouvelables, et singulièrement des solutions solaires décentralisées, n'est pas une option parmi d'autres, il constitue un impératif de souveraineté, de résilience et de développement économique », a-t-il déclaré. Le tournant, selon lui, est réglementaire. Le décret n°26-070/PR du 4

ENERGIE :

Validation d'une stratégie de dérisquage du solaire

juin 2026 portant réglementation de l'autoproduction d'énergie renouvelable et organisation des mini-réseaux marque, pour la première fois, la reconnaissance officielle des différentes formes d'autoproduction, des Communautés d'Autoproduction et de Maîtrise de l'Énergie Renouvelable (CAMER),

de la gestion technique déléguée, de l'injection et de la compensation des excédents, ainsi que de la certification des professionnels.

« L'adoption d'un cadre n'a de valeur que par sa mise en œuvre », a insisté le secrétaire général. Et c'est là tout l'intérêt de l'étude DREI, menée avec l'appui du PNUD et du

Fonds pour l'Environnement Mondial dans le cadre du Programme Africain des Mini-Réseaux (AMP). Lancé aux Comores en mai 2024 et doté d'un financement de 1 669 863 dollars du FEM, ce programme couvre 21 pays africains et vise à garantir un approvisionnement fiable tout en encourageant une utilisation rationnelle de l'énergie. Par ailleurs, il doit valider le rapport final, clarifier le positionnement des CAMER comme modèle d'autoproduction collective, examiner la proposition PHARES - Comores et consolider une feuille de route 2026-2030 avec responsabilités partagées entre État, régulateur, SONELEC, collectivités et secteur privé.

La veille, la Représentante résidente du PNUD, Mme Vera Hakim, clôturait à Moroni la formation AFUR/AMP sur la régulation des

mini-réseaux. Elle a salué un « partenariat solide » et insisté sur deux bénéficiaires directs : le secteur privé, qui a besoin de règles claires pour investir avec confiance, et l'Agence de Régulation de l'Énergie et de l'Eau (AREE), récemment créée, qui doit disposer d'outils tarifaires et techniques adaptés. « Le décret apporte le cadre légal, la formation renforce les compétences nécessaires pour sa mise en œuvre », a-t-elle résumé, rappelant que nous faisons partie des neuf pays africains formés à l'outil AFUR. Les attestations remises aux participants actent, selon le PNUD, l'engagement du pays à bâtir une expertise nationale grâce à ce cadre, aux outils et aux partenaires. Reste à transformer le dérisquage en projets concrets pour l'accès universel à une énergie durable et abordable.

Hamdi Abdillahi Rahilie



FÊTE DE LA MUSIQUE :

Les femmes artistes mises à l'honneur

Une conférence de presse s'est tenue le 16 juin dernier à l'Alliance française de Moroni, pour annoncer une Fête de la musique exceptionnelle, dédiée aux talents féminins de la scène comorienne. L'événement se tiendra le 21 juin à la Place de l'Indépendance.

La Fête de la musique 2026 s'annonce résolument engagée. Cette année, les femmes artistes seront au cœur de la programmation, dans une volonté affirmée de valoriser leur place sur la scène musicale comorienne. Présenté ce mardi lors d'une conférence de presse à l'Alliance française de Moroni, l'événement réunira plusieurs acteurs culturels majeurs. « L'Alliance française de Moroni,

en partenariat avec l'Ambassade de France, le label Watwaniya, la Mairie de Moroni et l'Association des DJ comoriens, donne rendez-vous au public le dimanche 21 juin à partir de 17h sur la Place de l'Indépendance », précise le communiqué.

Comme chaque année, cette célébration internationale entend rassembler autour de la musique. « Devenue un rendez-vous incontournable dédié au partage et à la convivialité », la Fête de la musique « invite artistes amateurs et professionnels à descendre dans les rues afin d'offrir gratuitement leurs talents au plus grand nombre », rappellent les organisateurs. Mais à Moroni, cette édition 2026 se distingue par un choix fort : mettre en avant les voix féminines. Sur scène,

Norena, Narice, Djamilia, Sonia, Salam et Queen Z se succéderont, accompagnées par le groupe Watoro. Une programmation qui, selon le communiqué, « met en lumière la richesse, la créativité et la diversité des voix féminines de la scène musicale comorienne ».

La soirée ne se limitera pas aux performances musicales. Le public pourra également assister aux prestations du groupe Wadaha ainsi qu'à celles du groupe de danse Afrocomoco, avant un final assuré par l'Association des DJ comoriens. L'objectif annoncé c'est de proposer « un spectacle mêlant musique, danse et performances artistiques ». Au-delà de l'aspect festif, les organisateurs entendent porter un message clair à travers cette édition. Mettre les femmes à l'honneur,



c'est aussi reconnaître leur contribution à la culture et encourager une scène artistique plus inclusive. « Le public est invité à venir nombreux pour partager ce moment festif, soutenir les artistes comoriens et

célébrer ensemble la musique dans toute sa diversité », conclut le communiqué, dans l'esprit « d'ouverture et de partage » propre à cet événement universel.

Mohamed Ali Nasra

COLLECTIVITÉS LOCALES :

Une initiative pour doter la police municipale d'un cadre légal

Fini le flou juridique. Lundi 15 juin, Moroni a accueilli l'atelier de présentation du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de la police municipale. Une initiative portée par le gouvernorat de Ngazidja, en étroite collaboration avec le ministère de l'intérieur, de la décentralisation et de l'administration territoriale, et avec l'appui technique et financier du PNUD.

Depuis la loi sur la décentralisation de 2011, les communes exercent des missions de sécurité sans texte d'application. Résultat, des polices municipales existent de fait, mais sans statut, sans formation harmonisée et sans moyens. Cet atelier de Ngazidja, qui s'inscrit dans la dynamique du Congrès national des Maires et de la Déclaration de Moroni, vise donc à combler ce vide. Ouvrant les travaux, Dr Moundhir Fathi Said, secrétaire général du Gouvernorat, a fixé le cap éthique de la réforme. Il a interrogé : « comment concilier l'exigence d'ordre, indispensable à toute vie en société, avec les impératifs d'une démocratie qui place l'homme au centre de son projet ? ». Il a appelé de ses vœux « une police qui soit, aux yeux de nos populations, non un visage de la contrainte, mais un instrument de la justice et de la paix ».

Face aux maires et préfets réunis, le ministre de l'Intérieur Mohamed Ahmed Assoumani a dressé un constat. « Nos Maires dans toutes les Communes s'emploient à exercer ces compétences à travers la mise en place des polices municipales sans un encadrement juridique ni des moyens appropriés », a-t-il déclaré. Une situation qui

pose, selon lui, « un problème de légalité, de légitimité et de cohérence ». Conformément à la volonté du président Azali Assoumani, l'avant-projet de décret veut organiser une force de proximité complémentaire. « En aucun cas les polices municipales ne viendront se substituer à la

Police Nationale ou à la Gendarmerie. Elles en seront le prolongement naturel au niveau communal », a déclaré le ministre, évoquant trois piliers : complémentarité, coordination, coresponsabilité.

Le texte prévoit des mesures concrètes. Un ratio indicatif d'un

agent pour 1 500 habitants, ajustable selon les budgets communaux. Une hiérarchie en trois grades : agent, brigadier et chef de service. Un uniforme standardisé, une carte professionnelle portant la mention « Force Publique », et des véhicules identifiés. Les agents recevraient la

qualité d'agents de police judiciaire adjoints pour constater les contraventions municipales. La formation est au cœur du dispositif. Obligatoire, elle sera dispensée par l'École nationale et couvrira le droit pénal, la déontologie, les droits humains et la prévention des violences basées sur le genre. Le ministre a insisté : « la féminisation de notre police municipale n'est pas une option, c'est une nécessité ». Pour accompagner la réforme, le PNUD mobilise le Projet d'Appui à la Réforme des Forces de Sécurité (ARFS). Son représentant réside, Luca Monge Roffarello, a salué une démarche de « sécurité de proximité mieux adaptée aux réalités des communes », dans le respect de l'État de droit. Au total, 141 agents des trois îles seront formés. Les recommandations de l'atelier doivent désormais nourrir le plaidoyer final du ministère avant l'adoption du décret.

Hamdi Abdillahi Rahilie



Union des Comores
Unité – Solidarité – Développement
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTRICITÉ DES COMORES
COMMUNIQUÉ



À l'attention des abonnés de la SONELEC

traitement rapide de leurs demandes.

La Société Nationale de l'Électricité des Comores informe son aimable clientèle que, suite à des contraintes techniques liées au réseau informatique, les opérations de recharge des compteurs prépayés de type PP1 ne pourront désormais s'effectuer qu'après de l'agence SONELEC de Volo-Volo, à compter du 16 juin 2026.

Cette mesure provisoire vise à garantir la continuité du service et le bon déroulement des opérations de recharge dans les meilleures conditions.

La SONELEC remercie l'ensemble de ses abonnés pour leur compréhension et leur collaboration, et présente ses sincères excuses pour les désagréments occasionnés.

Les abonnés concernés sont priés de se présenter munis de leur numéro de compteur ou de tout document permettant leur identification, afin de faciliter leur prise en charge et d'assurer un

La Direction Générale

CHAMPIONNAT DES COMORES FÉMININ :

L'Olympique de Moroni frappe fort d'entrée

L'Olympic de Moroni a parfaitement lancé la défense de son titre national. À l'occasion de la première journée du Championnat des Comores de football féminin, les championnes en titre ont signé une victoire précieuse face au FC Ouani, pourtant considéré comme l'un des principaux prétendants à la couronne, (3-2).

La rencontre a tenu toutes ses promesses. Bien organisées et ambitieuses, les joueuses

de Ouani ont rapidement démontré qu'elles avaient les moyens de bousculer les Moroniennes. Menées à deux reprises au score, les protégées du coach Ibrahim Mroivili ont longtemps semblé en difficulté, notamment en raison d'un banc de touche peu fourni qui limitait leurs options tactiques. Mais une nouvelle fois, l'expérience et la maîtrise collective ont fait la différence. Malgré les obstacles, les Jaunes exceptionnellement vêtues de rouge pour cette rencontre ont su faire preuve de caractère pour revenir

dans la partie et renverser la situation. Grâce à une gestion intelligente du jeu et à une solidarité exemplaire, elles ont fini par prendre le dessus dans les derniers instants du match.

Les buts de Marie Sarah, Anissa Ibrahim et Nasrati Ali ont finalement offert la victoire à l'Olympic de Moroni, permettant aux championnes en titre d'aborder la suite de la compétition avec davantage de sérénité. Pour le FC Ouani, la déception est forcément grande. Sur le papier, l'équipe anjouanaise sem-

blait disposer des arguments nécessaires pour frapper un grand coup dès son entrée en lice. L'apport de l'internationale Allaouia Hahirami, ancienne joueuse de l'Olympic de Moroni, n'a toutefois pas suffi à faire basculer définitivement la rencontre en faveur des siennes.

Les Anjouanaises peuvent nourrir des regrets. Un simple match nul aurait déjà constitué un résultat favorable, capable d'installer le doute dans les rangs de l'Olympic

et de redistribuer les cartes dans la course au titre. Au lieu de cela, les Moroniennes repartent avec les trois points et envoient un message fort à leurs concurrentes : elles restent l'équipe à battre dans ce championnat. Cette première journée confirme ainsi que la bataille pour le titre s'annonce intense, mais aussi que l'Olympic de Moroni possède toujours cette capacité à faire la différence dans les moments décisifs.

Imtiyaz



Boléro non invité au Conseil des ministres de la COI à Moroni

L'ancien secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), le Comorien Hamada Madi Boléro, n'a pas été convié au Conseil des ministres de l'organisation qui s'est tenu le 8 juin à Moroni. Cet événement marquait la passation de la présidence tournante de la COI de l'Union des Comores à la France (représentée par La Réunion).

Hamada Madi Boléro est actuellement en froid avec le gouvernement comorien. Il a été démis de ses fonctions de conseiller diplomatique du président Azali Assoumani en juillet 2025, et les relations se sont encore envenimées récemment. En effet, il est à l'initiative d'une lettre signée par six anciens Premiers ministres des Comores demandant à Azali Assoumani l'évacuation sanitaire de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, incarcéré depuis 2018. Une démarche que le locataire de Beit-Salam n'aurait pas appréciée.

Boléro a dirigé la COI entre juillet 2016 et juillet 2020. Sollicité pour un commentaire, le ministère des Affaires étrangères n'a pas donné suite à nos demandes.

La Rédaction

COMMISSION DE L'Océan Indien (COI) — Contracting Authority

Port, Safety and Security of Navigation Programme (PSSN) — financed by the European Development Fund (EDF)

CORRIGENDUM No 1 TO THE TENDER DOSSIER

Extension of the deadline for the submission of tenders

Publication reference: COI/PSSN/AO/2026/003

Contract title: Supply, delivery, siting, installation and after-sales service of ICT infrastructure for VTMIS

Procedure: Local open procedure — supplies

1. Purpose

In order to allow tenderers sufficient time to prepare and submit competitive tenders — taking into account, in particular, the lead times for the procurement, manufacturing and maritime transport of the equipment and materials concerned, and the current market conditions — the contracting authority hereby extends the deadline for the submission of tenders (and the tender opening session) to 6 July 2026, a working day. The clarification dates of the original timetable remain unchanged; the extension only increases the time available to tenderers and therefore continues to respect the PRAG minimum periods (questions admissible up to 21 days before, and clarifications issued at the latest 8 days before, the deadline for the submission of tenders).

2. Revised timetable

	Original date	Revised date
Deadline for requesting clarifications from the contracting authority	19 June 2026 — 16:00	19 June 2026 — 16:00 (unchanged)
Deadline on which clarifications are provided by the contracting authority	19 June 2026	19 June 2026 (unchanged)
Deadline for submission of tenders	19 June 2026 — 12:00	6 July 2026 — 12:00
Tender opening session	19 June 2026 — 15:30	6 July 2026 — 15:30

(All times refer to the time zone of the contracting authority — Mauritius.)

3. Other provisions

All other terms, conditions and provisions of the tender dossier and of the contract notice remain unchanged. This corrigendum forms an integral part of the tender dossier.

4. Publication and communication

This corrigendum shall be published through the same channels as the original contract notice and communicated to all economic operators that have obtained the tender dossier, before the current deadline for the submission of tenders expires. It applies equally to all tenderers, in accordance with the principle of equal treatment.

For the contracting authority (Commission de l'océan Indien):
Date: 19 June 2026

COMMISSION DE L'OcéAN INDIEN (COI) — Contracting sAuthority
Port, Safety and Security of Navigation Programme (PSSN) — financed by the European Development Fund (EDF)

CORRIGENDUM No 1 TO THE TENDER DOSSIER

Extension of the deadline for the submission of tenders

Publication reference: COI/PSSN/AO/2026/004

Contract title: Supply, delivery, siting and installation, commissioning and after-sales service of AIS shore stations (VTMIS)

Procedure: Local open procedure — supplies

1. Purpose

In order to allow tenderers sufficient time to prepare and submit competitive tenders — taking into account, in particular, the lead times for the procurement, manufacturing and maritime transport of the equipment and materials concerned, and the current market conditions — the contracting authority hereby extends the deadline for the submission of tenders (and the tender opening session) to 6 July 2026, a working day. The clarification dates of the original timetable remain unchanged; the extension only increases the time available to tenderers and therefore continues to respect the PRAG minimum periods (questions admissible up to 21 days before, and clarifications issued at the latest 8 days before, the deadline for the submission of tenders).

2. Revised timetable

Event	Previous date	Revised date
Deadline for requesting clarifications from the contracting authority	June 2026 — 16:00	June 2026 — 16:00 (unchanged)
Date on which clarifications are issued by the contracting authority	June 2026	June 2026 (unchanged)
Deadline for submission of tenders	June 2026 — 12:00	July 2026 — 12:00
Tender opening session	June 2026 — 15:30	July 2026 — 15:30

(All times refer to the time zone of the contracting authority — Mauritius.)

3. Other provisions

All other terms, conditions and provisions of the tender dossier and of the contract notice remain unchanged. This corrigendum forms an integral part of the tender dossier.

4. Publication and communication

This corrigendum shall be published through the same channels as the original contract notice and communicated to all economic operators that have obtained the tender dossier, before the current deadline for the submission of tenders expires. It applies equally to all tenderers, in accordance with the principle of equal treatment.

For the contracting authority (Commission de l'océan Indien):

Date: 19 June 2026

COMMISSION DE L'OcéAN INDIEN (COI) — Contracting sAuthority
Port, Safety and Security of Navigation Programme (PSSN) — financed by the European Development Fund (EDF)

CORRIGENDUM No 1 TO THE TENDER DOSSIER

Extension of the deadline for the submission of tenders

Publication reference: COI/PSSN/AO/2026/005

Contract title: Contract title: Supply, delivery, installation, training, maintenance and after-sales service of an application software for the Vessel Traffic Management Information System (VTMIS)

Procedure: Local open procedure — supplies

1. Purpose

In order to allow tenderers sufficient time to prepare and submit competitive tenders — taking into account, in particular, the lead times for the procurement, manufacturing and maritime transport of the equipment and materials concerned, and the current market conditions — the contracting authority hereby extends the deadline for the submission of tenders (and the tender opening session) to 6 July 2026, a working day. The clarification dates of the original timetable remain unchanged; the extension only increases the time available to tenderers and therefore continues to respect the PRAG minimum periods (questions admissible up to 21 days before, and clarifications issued at the latest 8 days before, the deadline for the submission of tenders).

2. Revised timetable

Event	Previous date	Revised date
Deadline for requesting clarifications from the contracting authority	June 2026 — 16:00	June 2026 — 16:00 (unchanged)
Date on which clarifications are issued by the contracting authority	June 2026	June 2026 (unchanged)
Deadline for submission of tenders	June 2026 — 12:00	July 2026 — 12:00
Tender opening session	June 2026 — 15:30	July 2026 — 15:30

(All times refer to the time zone of the contracting authority — Mauritius.)

3. Other provisions

All other terms, conditions and provisions of the tender dossier and of the contract notice remain unchanged. This corrigendum forms an integral part of the tender dossier.

4. Publication and communication

This corrigendum shall be published through the same channels as the original contract notice and communicated to all economic operators that have obtained the tender dossier, before the current deadline for the submission of tenders expires. It applies equally to all tenderers, in accordance with the principle of equal treatment.

For the contracting authority (Commission de l'océan Indien):

Date: 19 June 2026